

Délibération n°2019.00024

Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Séance du 19 février 2019

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 22

absents excusés représentés : 9

absents excusés non représentés : 2

L'an deux mille dix neuf, le 19 février, le Conseil municipal, dûment convoqué le 13 février, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20, rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, Mme Naima BOUADLA (jusqu'à la délibération n°2019.00009), M. Luc MARION, M. Jacques DURIN, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONToux, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER, M. Laurent PRUGNEAU, Mme Patricia AMICO, M. Richard BERTHELEU

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Luc MARION (à partir de la délibération n°2019.00010), Mme Audrey MERET donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Dominique DUIGOU donne pouvoir à M. Sylvain BERNARD, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Vincent BOT donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à M. Mohamed KACHOUR, M. Philippe LALOUÉ donne pouvoir à M. Richard BERTHELEU, M. Lyazid AMRANE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU, Mme Sophie VANHOUTTE donne pouvoir à M. Gérard GAUTHIER

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRESENTÉS :

M. Gilbert TROUILLET, Mme Farida BENMOUSSA

SECRETARE DE SEANCE : Mme Laure GREUZAT

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Délibération n° 2019.00024

Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de Mme Marianne MARGATE, Adjointe au maire, déléguée à l'aménagement du territoire, au développement durable et aux transports ainsi qu'au droit des femmes,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2015.00041 du 10 avril 2015 et n°2016.00033 du 11 avril 2016, portant délégations de pouvoir au Maire,

Considérant que Madame le Maire est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 14 décembre 2018 et le 7 février 2019, soit les décisions numérotées 2018.00159 à 2019.00019 selon le tableau ci-dessous

14/12/2018	2018.00159	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par W SPECTACLE SARL dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	12 660 € TTC
18/12/2018	2018.00160	Annulée		
10/12/2018	2018.00161	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat d'exposition présenté par madame Louise Giamari.	500 €
11/12/2018	2018.00162	Achats et Marchés	Portant attribution du marché pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue du réaménagement de l'avenue Franklin Roosevelt à Mitry-Mory. Marché à procédure adaptée n°18M27.	32 910 € TTC
27/12/2018	2018.00163	Achats et Marchés	Portant attribution du marché pour l'organisation d'un séjour en direction des personnes âgées	1 227 € TTC / personne

			aux Canaries. Marché à procédure adaptée n°18M16.	
19/12/2018	2018.00164	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par l'association Bouffou théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	5 916.49 € TTC
24/12/2018	2018.00165	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation de la convention "rencontre avec un auteur" les 11 et 12 avril présentée par l'association Le prix des incorruptibles.	Sans incidence financière
24/12/2018	2018.00166	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation de la convention "rencontre avec un auteur" le 19 mars 2019 présentée par l'association Le prix des incorruptibles.	Sans incidence financière
20/12/2018	2018.00167	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation de l'avenant au contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par Just Looking Productions dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	996.98 € TTC
02/01/2019	2019.00001	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat d'adhésion au service verifone e-commerce présentée par Verifone concernant le paiement en ligne des spectacles de l'Atalante.	Mise en service: 290 € Abonnement : 25 € / mois.
11/01/2019	2019.00002	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation de la convention de partenariat avec l'association Escales danse pour la présentation du spectacle "Kirina" de Serge Aymé Coulibaly.	2 500 € TTC
08/01/2019	2019.00003	Informatique	Portant acceptation du contrat n°2019/01/1453 de maintenance et d'assistance	Montant annuel 14 069.53 € HT

			présenté par la société Ciril pour l'utilisation de progiciels.	
17/01/2019	2019.00004	Festivités	Portant acceptation du contrat d'engagement présenté par Staries Show pour le repas des anciens.	9 900 € TTC
23/01/2019	2019.00005	Environnement	Portant acceptation de la convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres présentée par la fondation CLARA pour l'année 2019.	120 € TTC / chat capturé
22/01/2019	2019.00006	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation de la convention de partenariat présenté par l'association Little Metropole pour la mise en place et le suivi d'un atelier Street Art.	9 200 €
22/01/2019	2019.00007	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat d'engagement d'artistes présenté par l'Orchestre Branche - Monsieur Didier Couturier pour une animation du Club Age d'Or.	528.90 € TTC
14/01/2019	2019.00008	Annulée		
16/01/2019	2019.00009	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat de prestation vernissage présenté par Madame Sylvie Testamarck.	312.15 € TTC
28/01/2019	2019.00010	Achats et Marchés	Portant attribution du marché pour l'organisation d'un voyage pour les personnes âgées en France dans la région du Jura et du Doubs. Marché à procédure adaptée n°18M28.	Tarif de 925 € TTC à 1 205 € TTC selon le nombre de personnes
24/01/2019	2019.00011	Achats et Marchés	Portant acceptation de l'avenant n°1 présenté par la société SAS Récré'Action - Contrôles préventifs maintenance curative et travaux de remplacement des jeux et des sols de sécurité dans les	Sans incidence financière

			écoles et les parcs de la ville de Mitry-Mory. Marché à procédure adaptée n°17M03.	
24/01/2019	2019.00012	Achats et Marchés	Portant acceptation de l'avenant n°1 présenté par la société PREF'AUB pour la construction de vestiaires au centre sportif Guimier. Marché à procédure adaptée n° 18M06.	5 041,84 € TTC
29/01/2019	2019.00013	Direction Générale des Services	Portant acceptation de la note de frais et d'honoraires présentée par le cabinet Groupement d'avocats interdisciplinaires associés (GAIA).	2 244 € TTC
28/01/2019	2019.00014	Direction Ressources humaines	Portant acceptation de la convention de formation professionnelle présentée par Horizon Formation pour les stages bureautiques.	570 € TTC / jour
31/01/2019	2019.00015	Informatique	Portant acceptation du contrat de licence présenté par la société Forum Sirius pour la maintenance et l'assistance à l'exploitation du logiciel de billetterie Sirius.	2 670.48 € HT
05/02/2019	2019.00016	Festivités	Portant acceptation du contrat d'engagement présenté par APSARA Productions pour l'animation de thés dansants	584.40 € TTC / représentation
06/02/2019	2019.00017	Festivités	Portant acceptation du contrat d'engagement présenté par Staries Show pour l'animation de la soirée du 13 juillet 2019.	1 400 € net de taxe
06/02/2019	2019.00018	Festivités	Portant acceptation du contrat d'engagement présenté par Staries Show pour l'animation d'un	1 450 € net de taxe

			après-midi dansant.	
07/02/2019	2019.00019	Direction des affaires culturelles	Portant acceptation du contrat de conférences présenté par Madame Sylvie Testamarck.	3 002.40 € TTC pour 6 conférences

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.